

Lotissement à usage principal d'habitation

"La Planche Barbe "

(autorisé par arrêté du 30 Août 2010)

Plan individuel

Lot n° : 15

Section : BH n°

Superficie : 800 m<sup>2</sup>

Légende

- Accès automobile privatif interdit
- Zone constructible
- Emplacement préférentiel du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement obligatoire du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement des places de stationnement publiques
- Plantation projetée (emplacement de principe)
- Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
- Noue paysagère
- Végétation existante conservée (confortation possible)
- Aire de dépôt du tri selectif
- Limite de Zone de Protection des 100m autour de la station d'épuration (Zone non constructible)

RÉFÉRENCE DOSSIER : L08357

DATE D'ÉLABORATION : 08 SEPTEMBRE 2010

DATE DE MODIFICATION :

GÉOMÈTRE :

CABINET SUSSET

GÉOMÈTRES EXPERTS

26, RUE JACQUES-YVES COUSTEAU

85036 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

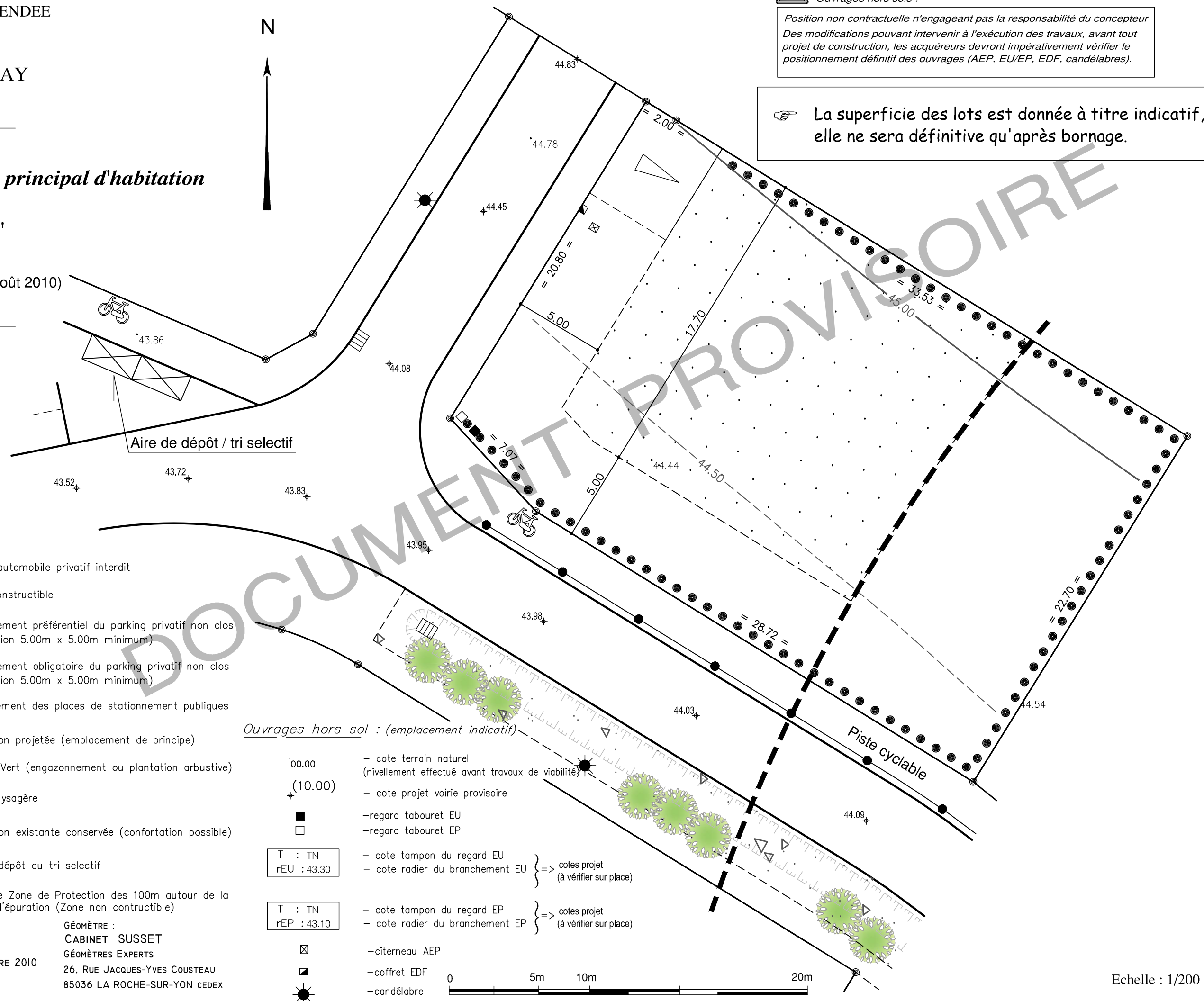


Ouvrages hors sols :

Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur  
Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, EDF, candélabres).



La superficie des lots est donnée à titre indicatif, elle ne sera définitive qu'après bornage.



Ouvrages hors sol : (emplacement indicatif)

- 00.00 - cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
- (10.00) - cote projet voirie provisoire
- - regard tabouret EU
- - regard tabouret EP
- T : TN - cote tampon du regard EU
- rEU : 43.30 - cote radier du branchement EU } => cotes projet (à vérifier sur place)
- T : TN - cote tampon du regard EP
- rEP : 43.10 - cote radier du branchement EP } => cotes projet (à vérifier sur place)
- ⊠ - citerneau AEP
- ⊠ - coffret EDF
- ☀ - candélabre



Echelle : 1/200